

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTÈRE DES AFFAIRES LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT  
AGENCE DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL

---

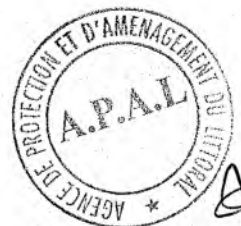


وكالة حماية وتهيئة الشريط الساحلي  
AGENCE DE PROTECTION ET  
D'AMENAGEMENT DU LITTORAL

**CONSULTATION**

**ACQUISITION D'UNE EMBARCATION  
SEMI-RIGIDE AVEC REMORQUE**

Avril 2019



## **Préambule**

Dans le cadre d'une convention de partenariat signé entre l'APAL et le CAR/ASP il est proposé d'acquérir une embarcation semi-rigide avec remorque

## **Article 1. Objet**

L'objet de cette consultation est l'acquisition d'une embarcation semi-rigide avec remorque

## **Article 2. Caractéristiques techniques des produits demandés**

Les caractéristiques techniques sont définies dans l'annexe 1

## **Article 3. Délais de livraison**

Les délais de livraison de l'embarcation et sa remorque sont fixés à soixante (60j) jours à compter de la date d'envoi de la notification.

## **Article 4. Validité des offres**

Les offres parvenues à l'APAL dans les délais restent valides pour une durée de cent vingt (120) jours, et ce, à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

## **Article 5. Modalités de paiement**

Le payement sera effectué comme suit

- 90% à la réception provisoire de l'embarcation,
- 10% a la réception définitive après l'écoulement du délais de garantie.

le payement sera fait en TTC

## **Article 6. Pénalités de retard**

En cas de retard dûment constaté dans les délais contractuels, le soumissionnaire sera passible, sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une mise en demeure préalable, d'une pénalité de retard de un millième (1/1000) du montant global de la consultation par jour de retard, dimanche et jours fériés compris. Le montant des pénalités est plafonné à cinq pour cent (5%) du montant global de la consultation.

## **Article 7. Résiliation**

Le présent marché pourrait être résilié au tort du titulaire dans les cas suivants :

- Non respect du délai contractuel et retard injustifié avec atteinte du seuil de plafonnement des pénalités.
- En outre la résiliation peut être prononcée de plein droit conformément au décret 1039 / 2014 daté du 13 mars 2014 .

En outre, l'Administration peut résilier sans que le titulaire puisse se prévaloir de quoi que ce soit.

## **Article 8. Réception provisoire**

La réception provisoire se fera après construction de l'embarcation et fourniture des papiers nécessaires et adéquats, le matériel sera soumis à des essais et contrôle dans les locaux de l'adjudicataires et une mise à l'eau au port le plus proche et qui auront pour but de vérifier la conformité, la qualité et les quantités des différents éléments fournis par rapport a ce qui est demandé aux termes de références.



Dans le cas ou un ou plusieurs éléments sont reconnus défectueux ils seront rejetés et remplacés à la charge de l'adjudicataire

#### **Article 9. Garantie**

En plus de la surveillance, les contrôles et les réceptions du matériel, des documents techniques et de l'outillage de bord, l'adjudicataire garantit que:

- Toute la fourniture est exempt de défauts de fabrication en matière de conception et de montage,
- Toute la fourniture est strictement conforme aux spécifications techniques exigées et aux normes en vigueur

Le délai de garantie est fixée à 12 mois à partir de la réception provisoire sans réserve.

L'adjudicataire sera tenu d'exécuter toute réparation, modification, mise au point nécessaire, modification ou remplacement de toutes les parties reconnus défectueux jusqu'a l'expiration du délai de garantie.

#### **Article 10. Réception définitive**

A l'expiration du délai de garantie et après que l'adjudicataire aurait remédié à tous les defaults et les vices éventuellement constatés avant cette expiration, le soumissionnaire formulera une demande écrite de réception définitive.

Il est alors procédé un examen général (à sec et à l'eau) des équipements et de leurs fonctionnements, si cet examen contradictoire ne relève aucun vice ou défaut et si le matériel a satisfait toutes les conditions de fonctionnement, la réception définitive est prononcé et un procès verbal sera écrit en ce sens.

Au cas contraire le soumissionnaire réparera les défauts à sa charge.

#### **Article 11. Présentation des offres**

a- Les offres seront constituées par une offre technique et une offre financière contenues dans une même enveloppe portant la mention :

**« A ne pas ouvrir - Consultation pour l'acquisition d'une embarcation semi-rigide avec remorque»**

**Mr le Directeur Général de l'APAL**

**2, Rue Mohamed Rachid Ridha, 1002, Belvédère, Tunis**

b- L'offre technique contiendra :

- Le présent dossier signé et paraphé ;
- La fiche de l'annexe 2, soigneusement remplie signée et tamponnée par le soumissionnaire.
- Les fiches techniques et ou les brochures de l'embarcation, du moteur hors-bord et de la remorque.

c- L'offre financière sera constituée par le bordereau de prix / détail estimatif (annexe3) soigneusement rempli, paraphé et signé par le soumissionnaire.

#### **Article 12. Notifications**

Toute notification, demande ou accord qui, peut ou doit être effectué ou donné conformément au présent marché devra l'être sous forme écrite transmise en personne à un représentant autorisé de



la partie à laquelle cette communication est adressée ou envoyée par lettre recommandée, à l'autre Partie à son adresse:

**Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral :**

A l'attention de : Monsieur Le Directeur Général de l'APAL

Adresse : 2, Rue Mohamed Rachid Ridha, 1002 Belvédère Tunis

Téléphone : (71) 906 577

Télécopie : (71) 908 460

**Le soumissionnaire :**

à l'attention de :

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

L'une ou l'autre partie peut modifier l'adresse où lui seront effectuées les notifications conformément aux dispositions du présent article.

**Article 13. Méthodologie d'évaluation**

L'offre financière la moins disante sera retenue, à condition qu'elle réponde techniquement aux critères demandés, le cas échéant, la commission d'évaluation passera à l'offre suivante.

Toute offre jugée, par la commission d'évaluation, **non conforme** aux prescriptions techniques demandées par la présente consultation sera écartée. Il est bien entendu que si une partie de la soumission est considérée non conforme pour un critère donné il en résulte que toute l'offre est non conforme et sera écartée.

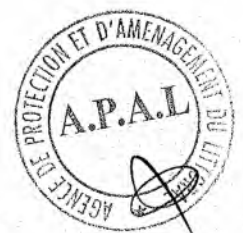
**Article 14. Procédure de passation**

Le soumissionnaire, provisoirement retenu, en recevra la notification à son adresse officielle, mentionnée dans le dossier de consultation.

Dans le cas où le soumissionnaire provisoirement retenu n'aurait pas rempli ses obligations, le choix de celui-ci pour exécuter les prestations en objet pourra être annulé sans aucun recours ;

Le soumissionnaire retenu, devra après réception du Fax de notification commencer les procédures nécessaires pour livrer l'embarcation semi-rigide dans les délais impartis.

Signature et cachet  
du soumissionnaire  
(Nom et prénom)



**Annexe 1**  
**DOSSIER DE CONSULTATION**  
**Acquisition d'une embarcation semi rigide avec sa remorque**

**FICHE TECHNIQUE**

**EMBARCATION**

Désignation	Caractéristiques techniques minimales
Type	Semi rigide
Longueur	Entre 4,20 et 5,00 m
Largeur	Entre 2,00 et 2,50 m
Pilotage hors-bord	Manuel
Puissance de moteur max supportée	50 CV
Boudins latéraux	Renforcés et équipés d'une bande anti-ragage Support de hampe de pavillon en extrémité arrière gauche
Réservoir de carburant	Deux jerricans d'essence minimum de 23L avec durite et pompe d'amorçage manuelle
Compartiment étanche pour rangement	1 compartiment avant pour l'ancre et les gilets de sauvetage

**MOTORISATION**

Désignation	Caractéristiques techniques minimales
Puissance	Minimum 40 CV, 4 temps, essence
Contrôle moteur	Manuel, arbre court

**REMORQUE**

Désignation	Caractéristiques techniques minimales
Remorque	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptée au semi rigide entre 4,50 et 5,20 m de long</li> <li>- Essieu non freiné homologué avec suspension à éléments caoutchouc</li> <li>- Support treuil réglable avec butée d'étrave et treuil manuel</li> <li>- Roue jockey télescopique</li> <li>- Garde-boue en acier</li> <li>- Chemin de roulement central composé de 5 diabolos</li> <li>- 16 galets sur balanciers réglables en largeur et hauteur</li> <li>- Timon basculant (auto cassant)</li> <li>- Plaque de signalisation amovible</li> <li>- Protections latérales</li> <li>- Ensemble galvanisé à chaud.</li> </ul>

**SAC D'ARMEMENT**

Désignation	Quantité	Caractéristiques techniques minimales
Sac d'armement complet doit contenir au moins	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le sac</li> <li>- 6 Gilets de sauvetage avec sifflet intégré et bandes réfléchissantes et pour des personnes de (60-120 Kg)</li> <li>- 1 miroir de signalisation</li> <li>- 1 corne de brume</li> <li>- 1 lampe étanche led rechargeable</li> <li>- 1 pochette 3 pavillons (dont un tunisien)</li> <li>- 1 écope</li> <li>- 1 ligne de mouillage 8mm/15m</li> </ul>



**ACCESSOIRE**

Désignation	Quantité	Caractéristiques techniques minimales
Ancre	1	8 kg en acier galvanisée à chaud
Paire d'aviron/pagaie	1	-
Trousse de secours (Validité des médicaments pour un an au minimum)	1	1 paquet de 5 compresses de gaze stériles, taille moyenne Chlorhexidine en solution aqueuse unidose 0,05 % 1 coussin hémostatique 1 rouleau de 4 m de bande de crêpe (largeur 10 cm) 1 rouleau de 4 m de bande auto-adhésive (largeur 10 cm) 1 boîte de pansements adhésifs en 3 tailles 4 paires de gants d'examen non stériles 1 couverture de survie
Kit de réparation de boudin	1	Le kit se compose de : - 125 g de colle - d'un nettoyant spécial pour PVC - 2 feuilles de tissu de 14x21 cm - un pinceau - un activateur
Gonfleur manuel	1	Avec tête adaptée pour le semi-rigide
Extincteur à poudre charge de 2kg	2	Extincteur à poudre charge de 2kg avec attestation de garantie
Bouée de sauvetage	1	En forme ronde en polystyrène (diamètre extérieur 75 cm, diamètre intérieur 45 cm., diamètre : 11 cm. Matériaux:)

**Conditions générales :**

- Les produits proposés devront être conformes aux normes tunisiennes et internationales de sécurité.
- Le fournisseur devra présenter, annexées à son offre toute documentation concernant les caractéristiques techniques des produits proposés.
- Le fournisseur s'engage à procéder à ses frais à la première mise à l'eau de l'embarcation, son immatriculation et les procédures administratives auprès des services de la marine marchande pour que le congé de police soit "commerce - servitude".



**Annexe 2**  
**DOSSIER DE CONSULTATION**  
**Acquisition d'une embarcation semi rigide avec sa remorque**

**Fiche technique**

Caractéristiques techniques minimales		Caractéristiques du produit proposé	Justificatifs
Type	Semi rigide		
Longueur	Entre 4,20 et 5,00 m		
Largeur	Entre 2et 2,50 m		
Pilotage hors-bord	Manuel		
Puissance de moteur max supportée	50 CV		
Coque	Structure en vinylester 100%(pont et carène) armée de fibre de verre avec poutres internes transversales et longitudinales en polyuréthane armé de fibre de verre.		
Boudins latéraux	Tissu hypalon Néoprène ORCA.		
	Couleur: choisi au démarrage de la construction selon disponibilité		
	Nombre minimale de compartiments 04.		
	Confection et collage du sigle de L'APAL d'une taille lisible en français.		
	Diamètre tubulaire : mini 0,5m.		
	Le boudin doit être protégé sur toute la longueur par un profilé double (bande anti ragage) avec protection supplémentaire sur toute la partie avant du boudin de longueur 2 mètre (couverture de toute la partie grise du pneumatique avant).		
Réservoir de carburant	Deux jerricans d'essence minimum de 23L avec durite et pompe d'amorçage manuelle		
Compartiment étanche pour rangement	1 compartiment avant pour l'ancre et les gilets de sauvetage		
<b>Moteur hors-bord</b>			
Puissance	Minimum 40 CV, 4 temps, essence		
Contrôle moteur	Manuel, arbre court		
<b>Remorque</b>			
Remorque	Adaptée au semi rigide entre 4.50 et 5,20 m de long		
	Essieu non freiné homologué avec suspension à éléments caoutchouc		
	Support treuil réglable avec butée d'étrave et treuil manuel		
	Roue jockey télescopique		



	Garde-boue en acier		
	Chemin de roulement central composé de 5 diabolos		
	16 galets sur balanciers réglables en largeur et hauteur		
	Timon basculant (auto cassant)		
	Plaque de signalisation amovible		
	Protections latérales		
	Ensemble galvanisé à chaud		
<b>Sac d'armement</b>			
Sac d'armement complet doit contenir au moins	le sac		
	6 Gilets de sauvetage avec sifflet intégré et bandes réfléchissantes et pour des personnes de (60-120 Kg)		
	1 miroir de signalisation		
	1 corne de brume		
	1 lampe étanche led rechargeable		
	1 pochette 3 pavillons (dont un tunisien)		
	1 écope		
	<b>Accessoires</b>		
Ancre	8 kg en acier galvanisée à chaud		
	1 ligne de mouillage 8mm/15m		
Paire d'aviron/pagaie			
Trousse de secours (Validité des médicaments pour un an au minimum)	1 paquet de 5 compresses de gaze stériles, taille moyenne		
	Chlorhexidine en solution aqueuse unidosé 0,05 %		
	1 coussin hémostatique		
	1 rouleau de 4 m de bande de crêpe (largeur 10 cm)		
	1 rouleau de 4 m de bande auto-adhésive (largeur 10 cm)		
	1 boîte de pansements adhésifs en 3 tailles		
	4 paires de gants d'examen non stériles		
	1 couverture de survie		
Kit de réparation de boudin	125 g de colle		
	un nettoyant spécial pour PVC		
	2 feuilles de tissu de 14x21 cm		
	un pinceau		
	un activateur		
Gonfleur manuel	Avec tête adaptée pour le semi-rigide		
Extincteur à poudre charge de 2kg	Extincteur à poudre charge de 2kg avec attestation de garantie		
Bouée de sauvetage	En forme ronde en polystyrène (diamètre extérieur 75 cm, diamètre intérieur 45 cm., diamètre : 11 cm. Matériaux)		



**Annexe 3**  
**DOSSIER DE CONSULTATION**  
**Acquisition d'une embarcation semi rigide avec sa remorque**

**Bordereau de prix / Détail estimatif**

Désignation	Qté	Prix Unitaire DT en HTVA	Prix Partiel DT en HTVA
Semi rigide avec moteur hors-bord et accessoires	01		
Remorque	01		
<b>Prix Total en HTVA</b>			
TVA (.....%)			
<b>Prix Total DT en TTC</b>			

Arrêté le présent bordereau de prix / détail estimatif à la somme de .....DT(HTVA) soit ..... DT (TTC)  
(en toutes lettres).

Tunis le, .....  
**Signature et cachet du soumissionnaire**

